

Décision

Générale

colonial

Décision n° 47-437-1933 Allocations

n° 47-437-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 avril 1933

Numéro JO

n° 437 du 30/04/1933

Date du numéro

30 avril 1933

TEXTE INTÉGRAL

une allocation journalière de deux francs cinquante centimes (2 fr. 50) a été accordée à la directrice du Dispensaire Chapon-Baissac, pour les dépenses d'entretien de la jeune Ouila Ataoué. Cette allocation sera mandatée sur certificat de présence effective au Dispensaire de la susnommée, établi par la directrice de cet établissement et imputée au chapitre 12, article 1er, paragraphe 4, du budget local de 1933.